

---

**Assemblée réunie**    **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

---

**Date réunion**        **2 mars 2022**

---

**Organisée par**        **Le Maire**

---

**Participants**

PARAVY Jean-Claude  
KREBS Jean-Marie  
REVEL Daniel  
CORMIER Philippe  
PICARD Marie-France  
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre  
BARBIN Régine  
PUGNOT Bertrand  
MOREL-BIRON Odile  
MESTRALLET Nadège  
COUDURIER Françoise  
LABBAY Catherine  
FRIOT Pierre-Yves  
GROS Gilbert  
CORDIER Alain  
BUHAGIAR Annie  
DELABEYE Thierry  
PULLIAT Lucie  
COUTURIER Annick  
PITAVAL Cyril  
JARRET Benoît  
COMTE Estelle  
GUICHERD Nicolas

---

**Pouvoirs**                **MARECHAL Céline, pouvoir à PICARD Marie-France**

---

**Absents/excusés**      **KIJEK Muriel  
ROUX Floriane**

---

**Diffusion**                **Le conseil municipal, le site**

---

**Prochaine réunion**    **avril 2022**

---

**Secrétaire de  
séance :**                **Daniel REVEL**

---

<b>Rédacteur :</b>	<b>Jean-Claude PARAVY</b>
--------------------	---------------------------

## Plan :

<b>1. Ordre du jour .....</b>	<b>2</b>
1.1 Audition de porteurs de projet pour le terrain de la friche de Contin .....	3
1.2 Approbation du compte-rendu du 26 janvier 2022.....	3
1.3 Règlement Intérieur des Assemblées .....	3
1.4 Désignation de nouveaux représentants au SIVU du Mont Tournier .....	3
1.5 Avance sur la participation financière 2022 pour le SIVU du Mont Tournier.....	3
1.6 Cession du terrain de Contin.....	4
1.7 Mandat spécial pour le mandatement des frais de déplacement des élus .....	4
1.8 Révision des tarifs de location pour les salles communales.....	4
1.9 Ouverture de crédits anticipés.....	4
1.10 Régularisation des acquisitions foncières pour l'aménagement du Chemin du Grenon.....	5
1.11 Point Petites Villes de Demain .....	5
1.12 Autres dossiers des communes déléguées.....	5
1.12.1 Grésin : .....	5
1.13 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal .....	5
<b>2. Compte-rendu des Commissions.....</b>	<b>6</b>
2.1 Travaux et Prévention des Risques ( <i>Jean-Pierre DREVET</i> ) .....	6
2.1.1 Travaux communaux .....	6
2.1.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage SIEGA, SIAEP du Thiers et autres .....	6
2.1.3 Commission .....	6
2.2 Affaires scolaires et Conseil Municipal Jeunes ( <i>Marie-France PICARD</i> ) .....	6
2.3 Vie associative et Culture ( <i>Jean-Marie KREBS</i> ).....	7
2.4 Affaires sociales ( <i>Régine BARBIN</i> ) .....	7
2.5 Environnement et cadre de vie ( <i>Bertrand PUGNOT</i> ).....	7
<b>3. Actualités intercommunales.....</b>	<b>7</b>
3.1 Communauté de Communes Val Guiers .....	7
3.2 Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS).....	8
3.3 Syndicats intercommunaux .....	8
3.3.1 SIEGA .....	8
3.3.2 SHR.....	8
3.3.3 SIAEP .....	8
<b>4. Questions diverses .....</b>	<b>8</b>
4.1 Points d'actualité .....	8
4.2 Calendrier .....	9

## 1. Ordre du jour

- Audition d'un porteur de projet pour le terrain « Contin ».

L'ordre du jour est le suivant :

Points soumis à délibération du Conseil municipal:

- Approbation du compte-rendu du 26 janvier 2022 (L 2121-15 du CGCT)
- Adoption du règlement intérieur des assemblées
- Désignation des nouveaux représentants au SIVU du Mont Tournier
- Avance sur la participation financière 2022 du SIVU du Mont Tournier
- Cession du terrain « Contin »
- Mandat spécial pour le mandatement des frais de déplacement
- Révision des tarifs de location pour les salles communales
- Ouverture de crédits anticipés
- Régularisation des acquisitions foncières pour l'aménagement du chemin du Grenon (St Maurice de Rotherens)

Points à aborder :

- Point Petites Villes de Demain
- Dossiers des communes déléguées
- Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal
- Compte rendu des commissions communales
- Compte rendu des réunions intercommunales
- Elaboration de la liste des assesseurs pour les prochaines élections présidentielles et législatives.
- Questions diverses

## **1.1 AUDITION DE PORTEURS DE PROJET POUR LE TERRAIN DE LA FRICHE DE CONTIN**

Avant d'aborder l'ordre du jour, le maire invite Me DASILVA, notaire (Me LIONNARD est excusé), M. GALARDI, chef d'entreprise, et M. BRET, maître d'œuvre, à présenter leur projet d'utilisation du terrain de la friche de Contin qu'ils se proposent d'acquérir.

Le contenu du projet est de construire d'une part, un office notarial pour les notaires associés qui ne peuvent continuer dans leurs locaux actuels et d'autre part, un local de commerce de 600 m<sup>2</sup> dédié à accueillir un centre de contrôle technique AUTOSUR (200m<sup>2</sup>) et 400 m<sup>2</sup> destinés à recevoir d'autres activités commerciales ne concurrençant pas le centre-bourg. Le terrain serait vendu en un seul lot, le maître d'œuvre des constructions se chargeant des démolitions de l'existant, puis la partie commerciale sera cédée.

Le projet de plan masse et de l'aspect des constructions est présenté. S'agissant des délais de réalisation, la volonté est d'aller vite, mais en tenant compte des démarches administratives préalables telles que l'acquisition du terrain, le dépôt et la délivrance des permis de construire ainsi que l'écoulement des durées de recours, soit entre 8 à 10 mois. C'est la société SBI qui est mandatée pour cette opération et compte construire ces deux bâtiments dans une année environ.

Après la présentation, les conseillers municipaux posent plusieurs questions permettant de préciser le contenu et les délais du projet. Quand il n'y a plus de questions, les intervenants sont invités à se retirer dans le public

## **1.2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 JANVIER 2022**

En vertu des dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : 24*

## **1.3 REGLEMENT INTERIEUR DES ASSEMBLEES**

Le seuil d'obligation pour les collectivités d'adopter un règlement intérieur a été abaissé pour les Communes de plus de 1 000 habitants. La commune est dorénavant concernée et normalement elle était tenue de l'approuver dans les six mois suivant le renouvellement du Conseil.

Ce règlement intérieur fixe notamment les règles pour le bon déroulement dans le cadre légal, des assemblées. Il codifie en fait les pratiques actuelles et peut être modifié à tout moment par le conseil. Suite au projet diffusé au sein de la municipalité, ce règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

*Délibération :*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Pour : 24*

## **1.4 DESIGNATION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS AU SIVU DU MONT TOURNIER**

Les statuts actuels du Syndicat prévoient une représentation de trois membres titulaires et un suppléant pour la commune nouvelle de Saint Genix-les-Villages. Consécutivement à deux démissions (Annie Buhagiar, titulaire et Odile Morel-Biron, suppléante), M. Philippe Cormier remplacera Mme Annie Buhagiar en qualité de représentant titulaire et M. Bertrand Pugnoth remplacera Mme Odile Morel-Biron comme représentant suppléant pour la Commune de Saint Genix les Villages au SIVU du Mont Tournier.

*Délibération :*

*Contre : 2*

*Abstention : 0*

*Pour : 22*

## **1.5 AVANCE SUR LA PARTICIPATION FINANCIERE 2022 POUR LE SIVU DU MONT TOURNIER**

Afin de permettre au syndicat intercommunal de régler les dépenses courantes du début d'année et considérant qu'il n'a pas de fiscalité propre et ne dispose que d'une trésorerie limitée, le Conseil municipal autorise à la majorité, le mandatement d'un appel de fonds valant avance sur la participation financière versée par la Commune chaque année. En 2022, le montant s'élève à 13 321, 43 euros, soit 30 % de la participation financière de l'année N-1.

Délibération :  
Contre : 0  
Abstentions : 5  
Pour : 19

## **1.6 CESSION DU TERRAIN DE CONTIN**

Suite au projet de construction d'un office notarial et de bâtiments commerciaux sur le reliquat du terrain présenté par les porteurs de projet avant la présente séance, et vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale, il est proposé de céder la parcelle A 1884 d'une superficie de 4 499 m<sup>2</sup> « en l'état » à la SARL LIONNARD & DA SIVA, avec les possibilités de substitution et les clauses habituelles de délais, pour la somme de 100 000 €, pour tenir compte du coût des démolitions. Le conseil municipal autorise à la majorité, cette session.

Délibération :  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Pour : 23

## **1.7 MANDAT SPECIAL POUR LE MANDATEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS**

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité une délibération afin de pouvoir rembourser les frais de déplacements avancés par les élus dans le cadre d'une mission remplie dans l'intérêt de la Collectivité locale. La notion de mandat spécial doit correspondre à une opération déterminée libellée de façon précise quant à son objet et limitée dans le temps. Elle doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables. Cette délibération prendra en charge les frais de déplacements à venir engendrés par les élus, selon le barème réglementaire.

Délibération :  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 24

## **1.8 REVISION DES TARIFS DE LOCATION POUR LES SALLES COMMUNALES**

Le tarif de location des salles communales a été harmonisé par la délibération du 22 octobre 2020 suite à la constitution de la Commune nouvelle de Saint Genix les villages. La dernière véritable augmentation de tarif remontait à 2015.

Sur proposition de sa commission Vie associative et culture, le Conseil municipal revalorise ces tarifs à l'unanimité à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, en appliquant une augmentation de 10% arrondis afin de compenser les augmentations des prix de l'énergie.

Délibération :  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 24

## **1.9 OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES**

L'adjoint aux travaux présente deux projets dont la commande peut être urgente : le remplacement des menuiseries du chalet (12 500, 00 euros) et l'acquisition d'un camion d'occasion (25 500, 00 euros).

M. le Maire rappelle que par la délibération du 26/01/2022, une ouverture anticipée de crédits avait déjà été ouverte pour le chapitre 21 à la hauteur de 112 070, 00 euros.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'ouvrir des crédits anticipés sur 2022 pour un montant de 38 000, 00 euros.

Chapitre - Intitulé	BP +DM 2021 (€)	25% de 2021 (€)	Crédits déjà ouverts (€) en 2022	Reliquat de l'ouverture autorisée (€) en 2022 et à adopter
21 Immobilisations corporelles	652 980, 00	163 245, 00	112 070, 00	<b>38 000, 00</b>

Délibération :

## **1.10 REGULARISATION DES ACQUISITIONS FONCIERES POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DU GRENON**

L'enrobée du chemin de Grenon à Saint Maurice de Rotherens a été refait et la largeur de cette voirie a été élargie à 4 mètres. Pour cela, la Commune acquière à l'unanimité, des morceaux de terrains privés pour une valeur totale de 2 682,00 euros et autorise M. le Maire à signer les actes de vente correspondants pour régulariser cette situation.

*Délibération :*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Pour : 24*

## **1.11 POINT PETITES VILLES DE DEMAIN**

Le maire présente le calendrier de la démarche et invite la conseillère déléguée à présenter son avancement. En guise de propos liminaire, Mme Nadège MESTRALLET remercie l'ensemble des élus pour leur dynamisme car cette opération qui progresse bien. Par exemple, Saint Genix les villages est la seule ville de la région Rhône-Alpes à être retenue pour la manifestation « Mon centre bourg a un incroyable commerce ». A cette occasion, les porteurs de projets seront mis en relation avec les propriétaires de biens vacants et les commerces existants seront valorisés. Une enquête sur la consommation sera initiée afin d'analyser les habitudes des chalands. Elle invite les membres du Conseil municipal à adopter une politique volontariste d'acquisition et de préemption foncière, l'une des principales recettes du succès de cette opération. Le maire rappelle que les achats de biens immobiliers qui seraient décidés pourront se réaliser à l'aide de portages EPFL, d'emprunt et de subventions attribuées dans le cadre « des petites villes de demain ».

### **Récapitulatif de l'agenda des « Petites villes de demain »**

02/02/2022 : réunion sur le volet HABITAT

11/02/2022 : Comité de pilotage pour l'organisation de « Mon centre bourg a un incroyable commerce »

15/02/2022 : Réunion sur le volet COMMERCE/ARTISANAT

18/02/2022 : Comité stratégique petites villes : Etude des moyens mis à disposition (partenaires, état du droit...) à la Commune pour revitaliser le centre bourg.

#### ***Réunions et événements à venir :***

10/03/2022 : Réunion sur le volet CADRE DE VIE / ESPACE SOCIAL

15/03/2022 : Réunion de lancement Mon centre bourg a un incroyable commerce

28/03/2022 : réunion sur le volet DEVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITE

19/04/2022 : Conférence de presse pour Mon centre bourg a un incroyable commerce

20 et 21/05/2022 : Marathon des 36 heures du Mon centre bourg a un incroyable commerce

## **1.12 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES**

### **1.12.1 Grésin :**

Un projet de convention de déneigement vient juste d'être reçu de Champagneux, elle sera à étudier dans le cadre de la prochaine commission des travaux.

## **1.13 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Décision de M. le Maire n° 2022-02-01 qui :

- valide le déploiement d'un système de vidéo protection au profit de la société LEASE PROTECT pour un montant total de 73 370, 00 euros HT, soit 88 084, 00 euros TTC ;
- sollicite une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre des interventions régionales pour la sécurité de ses administrés.

Quelques avenants concernant l'extension et la réhabilitation des installations sportives ont été signés depuis février 2022 : en positif et en négatif, s'agissant essentiellement de travaux passant d'un lot à l'autre en fonction de la coordination sur place.

Deux recrutements pour accroissement temporaire d'activité dans le service aux écoles.

## **2. Compte-rendu des Commissions**

### **2.1 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)**

La présentation des travaux de la commission est l'occasion de faire le point des divers travaux en cours sur la commune.

#### **2.1.1 Travaux communaux**

- Les travaux de finition du gymnase se poursuivent, avec quelques retards liés à la défection d'une entreprise qui vient d'être remplacée.

- Les travaux de réfection du clocher de Grésin sont bien avancés puisque les ardoises du toit seront mises pour ce vendredi. Une grue spéciale devra être affrétée pour la fixation du toit sur le clocher.

#### **2.1.2 Travaux sous maîtrise d'ouvrage SIEGA, SIAEP du Thiers et autres**

- Les travaux de réfection du réseau d'assainissement pour la suite de la rue du Rhône se terminent en principe cette semaine : la voie sera réouverte à la circulation, même si non revêtue.

Ceux de la station de relevage se terminent aussi avec les raccordements définitifs de la station.

Un chantier a été réouvert sur la rue du Rhône pour finaliser les branchements sur l'ovoïde chemisé. L'intervention se fait à partir des regards refaits, sans interruption de la circulation.

- Fibre optique : les tirages de câbles se poursuivent par des sous-traitants de Constructel, ainsi que l'équipement des armoires, sans information plus précise parvenue à la mairie.

- Alimentation en eau potable : le SIAEP du Thiers a trois chantiers en cours ou en projet sur la commune :

Le raccordement des réservoirs de la Ribaudière route de Côte-Envers et de la Tour route du Cellier. Il s'agit de sécuriser l'approvisionnement du secteur et la qualité de l'eau distribuée. Les travaux ont bien avancé et doivent se terminer route du Cellier où des déviations ont dû être mises en place.

Le raccordement du Mollard au réseau venant de Ste Marie d'Alvey a démarré, avec une tranchée le long du CD et la réfection des branchements.

Mi-mars démarre un nouveau chantier de remplacement d'une canalisation d'eau potable rue du Rhône, entre le croisement avec la route de la Forêt et le croisement du chemin du Guiers vers les HLM. La circulation sera interrompue et déviée par le Rhône jusqu'à Truisson, d'où son report une fois que la route vers le Rhône aura été rétablie.

- Fibre optique : les tirages de câbles se poursuivent par des sous-traitants de Constructel, ainsi que l'équipement des armoires, sans information plus précise parvenue à la mairie.

#### **2.1.3 Commission**

La commission s'est réunie le 2 février 2022.

- A proximité du chantier du lotissement « les Terrasses de Chartreuse », une canalisation d'eau pluviale doit être changée.

- Le service technique a remplacé certaines coques des bornes à incendie. Il a également curé les fossés communaux et a mis en place, des panneaux de signalétique.

- Aux écoles communales, le RDC de l'école élémentaire a fait l'objet de petits travaux et les deux portes arrière verront leurs serrures remplacées.

- 3 devis sont attendus : l'un pour réparer l'étanchéité du toit terrasse du hangar du ST, l'autre pour réparer la charpente du local archives et le dernier, pour remplacer le reste du grillage du camping vers le Guiers.

- Le FIAT SCUDO nécessite des réparations car dernièrement, il n'a pas passé l'épreuve du contrôle technique.

### **2.2 AFFAIRES SCOLAIRES ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (MARIE-FRANCE PICARD)**

La Commission s'est réunie le 17 février 2022.

A cette occasion, ont été évoquées les perspectives de la rentrée scolaire de 2022 des écoles publiques.

Une projection des effectifs de la cantine à Saint Genix sur Guiers a été menée. Aujourd'hui stable pour l'élémentaire, mais même s'il est toujours délicat d'anticiper la fréquentation des demi-pensionnaires à cette date, on peut s'attendre à une augmentation des inscriptions à la cantine de l'école maternelle. L'adjointe rappelle que la capacité maximum fixée par le SDIS est de 200 élèves. Et l'on risque peut-être de dépasser cette jauge pour la rentrée.

Quel est l'avenir de la salle de motricité à moyen terme ? La question d'une création d'un local qui accueillera une nouvelle cantine est soulevée.

Si la capacité est dépassée, est évoquée la possibilité de vérifier que les deux parents travaillent et n'utilisent pas les services de la cantine « par confort », mais ce type de solution mis en œuvre par certaines villes est à concevoir avec la plus grande des prudenances. En tout cas, ce n'est pas du tout d'actualité pour l'instant.

Lors des mois de janvier et février 2022, des difficultés liées à la facturation des repas de cantine ont été rencontrées pour partie à cause des protocoles sanitaires volatiles. Des consignes plus précises ont été diffusées aux parents d'élèves.

Le Conseil Municipal Jeunes se réunit régulièrement : prochaine activité prévue le 07/03/2022. Une collecte est envisagée au profit des ukrainiens qui connaissent sur leur sol, une guerre d'intensité forte contre les forces armées russes.

### **2.3 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)**

La commission s'est réunie le 23 février 2022.

Plusieurs points ont été évoqués :

- L'augmentation des tarifs de location des salles communales (cf. **point § 1.8** de l'OJ).
- Les animations du 13/07/2022 et notamment le tir du feu d'artifice.
- L'organisation du forum des associations du 10/09/2022.
- L'ouverture de la bibliothèque et de son antenne à Grésin.
- La connexion des bibliothèques par le biais de RESO-LIRE : le financement de deux chargés de mission est fragilisé par un certain désengagement financier des partenaires institutionnels. Il est rappelé que la Commune finance à la hauteur d'1,50 euro/habitant, ces deux postes.
- 2 spectacles ont été organisés : Une représentation des marionnettistes devant les enfants de l'école maternelle et un spectacle de danse « GRACE ».
- « La peste » d'Albert CAMUS sera prochainement jouée par une troupe de l'espace Malraux. Le coût se monte à 2 600, 00 euros. Deux séances seraient facturées 4 300, 00 euros. Les collègues ont été invités à participer.

### **2.4 AFFAIRES SOCIALES (REGINE BARBIN)**

La Commission s'est réunie le 10 février 2022.

Il a été constaté que l'épidémie de la COVID s'infléchit. La maison de santé a fermé son centre de vaccination.

Le projet des jardins partagés devrait être porté par une association qui manque de volontaires pour leur réalisation.

L'activité de PARI-SOLIDARITE monte en puissance.

Suite à la tenue du comité de pilotage de « Bouger sur prescription », il est constaté que ce programme rencontre un certain succès dans l'avant-pays savoyard.

### **2.5 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (BERTRAND PUGNOT)**

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil mais il est prévu de fixer une date de réunion prochainement.

Le service prospection de la DDT 73 a recensé des terrains qui sont susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques. Dans notre Commune, deux terrains ont été repérés :

- un terrain d'1.9 hectare mais inutilisable puisqu'exploité par son propriétaire.
- le terrain dit du lagunage qui ne pourra pas être remis facilement dans un état naturel. D'une superficie de 2.2 hectares, il fera l'objet d'une étude plus approfondie.

Avec le concours du SDES, deux emplacements susceptibles d'accueillir des bornes électriques à l'usage d'automobiles ont été repérés, qui restent à étudier :

3 places de stationnement avec une borne de recharge rapide de type IRDE, place de la Bouverie.

4 places de stationnement avec une borne de recharge lente de type IRDE, près de la salle Jean Bouchard.

## **3. Actualités intercommunales**

### **3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS**

Le budget primitif a été construit avec l'hypothèse de recettes contraintes.

S'agissant du projet d'aménagement pour l'accès à la Via Rhôna qui intéresse St Genix, une relance du concours de la maîtrise d'œuvre est engagée. De ce fait, les travaux prévus prendront du retard et l'on peut raisonnablement envisager qu'ils ne démarreront pas avant septembre 2022.

Conseil communautaire du 22 février 2022 (OJ)

01-Convention de mise à disposition de terrain (Via Rhôna – St Genix les Villages)  
02-Choix de principe du terrain de la future caserne de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin  
03-Modification du tableau des emplois  
04-Prolongation de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises  
05-Motivation du prix de vente des lots de la ZAE des Tuilières (Champagneux)  
06-Vente à PACCARD Paysages – Zone du Jasmin (St Genix les Villages)  
07 à 23-Compte Administratif et compte de gestion 2021 du Budget principal et des 15 budgets annexes  
24 à 35- Affectation des résultats 2021 aux BP 2022  
36-Création et implantation de nouvelles places de crèches  
37-Demande de cession d'un terrain communal à l'euro symbolique pour la construction de nouvelles places de crèche  
38-Demande de cession à l'euro symbolique du local Les Salamandres à Pont de Beauvoisin  
39-Avenant à la convention CAF des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants  
40-Engagement de la maîtrise d'œuvre et des travaux Via Rhôna (Terrasse, esplanade et voie verte du Guiers)  
Questions diverses

### **3.2 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (SMAPS)**

L'actualité du SMAPS à signaler concerne deux points :

- la conclusion de l'étude habitat avec l'arrêt d'un dispositif à mettre en place : renouvellement d'une OPAH et/ou une ingénierie universelle.

Mme Nadège MESTRALLET précise que dans le cadre de la signature de la charte des Petites Villes de Demain (novembre 2022), l'Opération de Revitalisation Territoriale équivaut à une OPAH.

- la construction d'un nouveau Contrat Territorial (CTS 4<sup>ème</sup> génération) avec le Département avec l'élaboration des fiches action.

Le maire rappelle que ces deux thématiques sont importantes pour l'appui à la démarche Petite Ville de Demain.

### **3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

#### **3.3.1 SIEGA**

Le syndicat étudie les conditions de raccordement de la station de Tramonet à la nouvelle STEP de St Genix : la faible pente devrait nécessiter la réfection de la canalisation route de la Glière probablement en 2023.

#### **3.3.2 SHR**

A signaler une réunion-débat sur la réhabilitation du Haut Rhône le 10 mars à la mairie de Brégnier-Cordon. Les inscriptions devront se faire avant le 7 mars.

#### **3.3.3 SIAEP**

L'augmentation du prix de distribution de l'eau potable demeure une préoccupation réelle.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 POINTS D'ACTUALITE**

- Un appel à volontariat est fait aux conseillers municipaux pour la tenue des bureaux de vote en qualité d'assesseurs. Un prochain envoi de tableaux EXCEL à l'endroit des élus communaux sera effectué par le secrétariat de la Mairie afin de leur permettre l'inscription dans les pages horaires dédiées.

- La guerre en Ukraine :

Des habitants se sont naturellement manifestés pour savoir comment intervenir.

Actuellement, la Mairie oriente les bonnes volontés vers les organismes humanitaires de type Croix Rouge (présente en Ukraine) ou secours catholique et secours populaire, notamment.

Dans le cadre d'une collecte de matériels de première nécessité comme des lingettes, pansements, médicaments..., en l'absence d'information sur le dispositif national avec la Protection Civile, une association située au 1113, route de

La Bruyère 38480 Romagnieu « Entraide Internationale » pourrait regrouper le fruit des collectes et les transporter en camion vers l'Ukraine.

-Au sujet de l'accueil de réfugiés, l'expérience montre que la Préfecture recommande que les réfugiés suivent le parcours classique avec un passage obligatoire par l'OFPRA, avec accueil d'abord dans les structures existantes telles que France terre d'asile.

Lorsqu'ils ont obtenu le statut de réfugié, ils pourront être accueillis par des particuliers. Les services recensent les familles volontaires qui se manifestent d'ores et déjà en Mairie pour héberger des ressortissants ukrainiens.

## **4.2 CALENDRIER**

Prochain Conseil : Jeudi 7 avril 2022

Commission des Finances mercredi 30 mars 2022

La séance levée à 22h25.

Le Secrétaire de séance,

Daniel REVEL.

Le Maire,

Jean-Claude PARAVY.